

La lutte contre les trypanosomoses animales et les vétérinaires privés au Togo

N.T Kouagou, P. Bastiaensen, A. Napala, B. Dao, B. et G. Hendrickx

Projet GCP-RAF-347-BEL, BP 114 Sokodé, Togo

Summary

In Togo, West Africa, a trypanosomosis control project (PLTA) was conducted from 1989 until 1999 in three subsequent phases of three years. During phase 1 focus was put on spatial data base building and pilot control trials, phase 2 was aimed at GIS decision tool development, training and extension and phase 3 at integrated control activities in selected priority areas. In this presentation we discuss how private rural vets were involved in extension work activities, basic animal health schemes and product distribution. The following points are addressed:

- Aims of the PLTA project: sustainability of trypanosomosis control through the development of private rural veterinary practice.
- Major constraints experienced by starting private rural vets: contact network, rural awareness and access to credit.
- National extension campaign, contract between PLTA and private vet: "training¹, fuel and bonus for extension work".
- Private vets, focal points for integrated control in priority areas: product distribution network and technology transfer.

• Results obtained :

- National extension campaign: 51% of herdsmen involved, decrease in trypanosomosis prevalence, impact on PCV less clear.
- Priority areas: (1) private vets only marginally involved (lack of interest) in coordination and technology transfer, (2) product distribution network satisfactory.
- Overall impact:
 - start 6 private vets, now 16 (only 1 rural vet active prior to project)
 - 75% of herds within reach
 - Individual annual turnover ranges from 5 to 150 million CFA
 - trypanocides still account for 11 to 77% of turn-over.
- Major constraints:
 - Unfair competition from "un-official" and "official" vets, semi-vets and para-vets.
 - Lack of clear government policy with regard to privatisation.
 - More information of herdsmen needed.

- Lack of cash flow in livestock sector and poor national economical status.

- Future perspectives for private vets: sustainability, employment, impact on animal health.
- Concluding remarks: The low-key input approach was much appreciated by private vets (focus on "the human factor" and "self confidence" more important than "big money"). This allows individuals to gradually grow with their practice by trial and error and at their own pace. Nevertheless at a later stage access to standard credit sources becomes essential. It is believed that the present know-how and the financial results obtained by most of the vets involved should facilitate this access.

¹ Training focussed on : (a) management, accountancy and stock keeping (in collaboration with VSF - Veterinaire Sans Frontières), (b) basic animal health-production and technical issues, (c) extension work techniques and adult teaching.

Introduction

Le Togo, pays d'Afrique occidentale de 56000 km² de superficie, connaît à l'instar des autres pays au sud du Sahara des problèmes de la trypanosomose animale. Il a bénéficié de mai 1989 à juin 1999 d'un projet de lutte contre cette maladie: Projet de Lutte contre la Trypanosomose Animale (PLTA). Ce projet, financé par le Royaume de Belgique et exécuté par la FAO c'est déroulé en trois phases consécutives:

- La première phase (1989 – 1993) a permis de comprendre le problème en se basant sur un Système d'Information Géographique (SIG) rassemblant toutes les données de terrain, de mener des essais pilotes et de proposer des techniques de lutte adaptées à chaque situation vécue sur le terrain.

- La deuxième phase (1993 – 1997) a essentiellement axé ses activités sur la formation des professionnels de l'élevage ainsi que la vulgarisation des techniques de lutte adaptées.
- La troisième phase: de 1997 à 1999 correspond à la phase de consolidation des acquis. Elle s'est consacrée à une lutte intégrée dans les zones d'actions prioritaires en vue de permettre un transfert de technologie et de compétence aux éleveurs et aux acteurs privés.

A partir de la deuxième phase, les vétérinaires privés ont été impliqués dans les activités du projet. Cette implication c'est surtout effectuée dans le cadre d'une campagne nationale de vulgarisation. Elle s'est poursuivie pendant la

troisième phase dans l'organisation des zones d'applications et le maintien dans ces zones d'un circuit de distribution d'insecticide en vue de la lutte antivectorielle (pour-on) additionnelle. Ce papier explique l'implication des vétérinaires privés dans les activités de vulgarisation, de santé animale de base et de distribution d'intrants.

Implication des vétérinaires privés dans la campagne nationale de vulgarisation: buts poursuivis par le PLTA

Le PLTA dans l'exécution de ses activités est soucieux de la qualité de ses actions de lutte et de la pérennisation de ses acquis. Une mission d'évaluation tripartite (République Togolaise, Royaume de Belgique et FAO) constate que l'appel des services d'élevage seuls n'est absolument pas une garantie de

durabilité du programme de lutte contre la trypanosomose animale et que l'appui sur d'autres structures viables au niveau rural s'avère important.

Se basant sur la Politique de Développement Agricole du Gouvernement Togolais, le principe de collaboration du projet avec quelques vétérinaires privés a été analysé et proposé comme une possibilité prometteuse de pérennisation des acquis du projet.

Implication des vétérinaires privés dans la campagne nationale de vulgarisation: le contrat

L'approche de vulgarisation développée par le projet prend en compte (a) les méthodes de lutte à vulgariser, (b) les outils de vulgarisation, (c) le profil des vulgarisateurs. Ainsi, les contrats de collaboration conclus entre le PLTA et les vétérinaires privés se sont appuyés essentiellement sur ces aspects pour fixer les activités à mener par chacun des partenaires.

L'engagement du vétérinaire privé est de:

- Vulgariser et faire appliquer les techniques de lutte intégrée adaptées à la situation de chaque troupeau en tenant compte des directives du projet.
- S'occuper de tout autre problème de santé et de production animale et utiliser ses tournées pour développer sa pratique rurale et toucher un maximum d'autres types d'élevages (volailles, petits ruminants...);

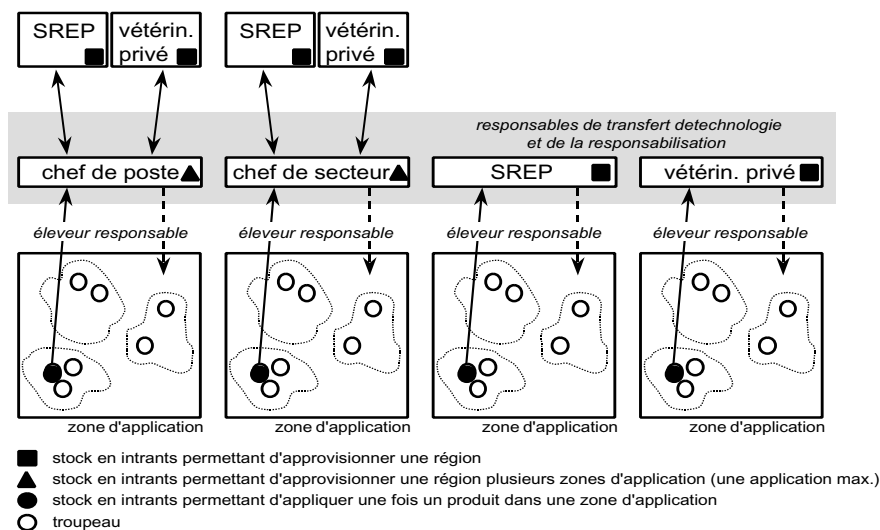


Figure 1 Organisation des activités dans les zones prioritaires

Implication des vétérinaires privés dans la campagne nationale de vulgarisation: besoin des vétérinaires privés

Une étude de la question permet de constater que des jeunes vétérinaires privés s'installent sur fonds propres sans aucun appui (financier, institutionnel ni logistique). Les principales contraintes identifiées générées par cette situation sont:

- l'important investissement en temps et en argent nécessaire pour établir le contact avec la clientèle potentielle ainsi que l'organisation des tournées de sensibilisation avant que les interventions ne soient rentables;
- l'accès au crédit (en priorité pour l'achat d'un moyen de déplacement de type moto tout terrain et l'établissement d'un fond de roulement pour les produits et médicaments vétérinaires).

En considération de toutes ces contraintes, le projet appuie les jeunes vétérinaires privés dans cette phase délicate d'installation.

Dans les termes de ce contrat, le projet s'engage à:

- Fournir toutes les données à sa disposition concernant les troupeaux des différentes zones couvertes et faciliter l'accès à l'information professionnelle;
- Informer les vétérinaires sur les méthodes de lutte à appliquer;
- Former les vétérinaires aux méthodes de vulgarisation, à la gestion/comptabilité et à la zootechnie;
- Rémunérer (modestement) les services rendus;
- Essence et lubrifiant pour moto sur la base du programme présenté;
- Une prime de 1 500 Fcfa par nouveau troupeau visité;
- Une prime unique de 5000 Fcfa par troupeau dont le ou les propriétaires ont accepté et pris en charge financièrement un suivi régulier nécessaire au contrôle efficace de la trypanosomose pour une période minimale de six mois.
- Organiser des réunions de contact régulières et des visites de terrain ponctuelles.

- Obtenir la prise en charge financière de ses activités par les éleveurs;
- Convenir d'une visite régulière du troupeau à une fréquence nécessaire au contrôle efficace de la trypanosomose;
- Produire des rapports succincts de ses activités.

Implication des vétérinaires privés dans l'organisation des zones d'application

Un des objectifs de la troisième phase – phase de consolidation des acquis – du PLTA est le contrôle intégré de la trypanosomose animale dans les zones offrant un meilleur potentiel au développement de l'élevage et de l'agriculture. Ainsi, en mars 1996, sur la base de (a) la densité du vecteur, (b) la prévalence de la maladie, (c) la densité de bétail et (d) de la réceptivité des éleveurs lors de la campagne nationale de vulgarisation, 16 zones ont été sélectionnées. Ces zones sont organisées non seulement avec la participation des vétérinaires privés et d'état mais surtout à travers l'implication des responsables élus

en vue de l'application ponctuelle et simultanée d'insecticide sur bétail.

Les activités des vétérinaires privés dans les zones d'applications visent à assurer l'importation, le stockage et la commercialisation de l'insecticide nécessaire aux applications. Ils ont également eu pour rôle d'assurer le transfert de technologie et la sensibilisation des éleveurs en vue d'étendre les activités aux zones limitrophes et par voie de conséquence étendre leur base commerciale.

Résultats de l'implication des vétérinaires privés

Résultats de la campagne de vulgarisation

Après quatorze mois de campagne nationale de vulgarisation, 51% des éleveurs ont été sensibilisés, 21% ont accepté et payé une intervention au moins une fois dans leur troupeau et 5% ont accepté des visites ultérieures payantes nécessaires au contrôle efficace de la trypanosomose.

Sur le terrain, près de 38.500 traitements trypanocides ont été effectués, soit environ 20.000.000 Fcfa mobilisés par les éleveurs en 14 mois.

On a assisté à une baisse notable de la prévalence de la maladie sur la totalité du territoire national. L'impact sur l'hématocrite moyen des animaux était moins net avec de plus grandes variations.

Résultats dans les zones d'application

L'implication des vétérinaires privés dans l'appui à l'organisation, au transfert de technologie et à la responsabilisation des éleveurs dans les zones est restée faible. En revanche, leurs interventions dans le cadre de l'approvisionnement en produits au niveau de la région ont été essentielles.

Résultats généraux

En cinq ans d'activités, le nombre de Vétérinaires privés collaborant avec le projet est passé de 6 à 16. La couverture du cheptel bovin togolais est ainsi passé de 17 à 75% garantissant ainsi non seulement une qualité des services rendus à l'éleveur mais également une durabilité des actions de lutte contre la trypanosomose. La peur ou l'hésitation qu'avaient les jeunes vétérinaires à s'installer en milieu rural se dissipe de plus en plus.

Les chiffres d'affaires de ces vétérinaires variaient en 1999 de 5 à 150 millions de

Fcfa et les salaires mensuels variaient de 50 à 400 mille Fcfa.

La vente des trypanocides variait de 11 à 77 % du total des produits vendus et les espèces les plus touchées au cours des déplacements et visites étaient par ordre décroissant d'importance: les bovins d'élevage, les ovins /caprins, les volailles et les bœufs de trait.

Contraintes à l'exercice de la profession de vétérinaire privé rural

1. La concurrence déloyale par des vendeurs ambulants, non-qualifiés et non-agrèés, des grossistes urbains qui implantent des dépôts de vente en détail de produits vétérinaires en milieu rural est de nature à étouffer l'élan des cabinets naissants et donc fragiles.
2. Les problèmes de concurrence déloyale et par conséquent de survie du cabinet privé sont encore accentués par l'ambiguïté qui existe entre le discours officiel d'une part, et la réalité du désengagement de l'état et de la privatisation.
3. Les Docteurs Vétérinaires privés sont par ailleurs encore trop peu connus des paysans ; la confusion généralisée sur le terme " *vétérinaire* " masque leur légitimité de compétence par rapport à leurs concurrents usurpateurs.
4. Finalement, la fragilité du tissu économique et le faible pouvoir d'achat des éleveurs contribuent à freiner le développement des cabinets vétérinaires.

Perspectives de la profession de vétérinaire privé rural

La viabilité à terme des cabinets vétérinaires privés au Togo semble bien réelle. Malgré que l'occupation des zones potentiellement intéressantes est déjà avancée le point de saturation des cabinets vétérinaires privés en milieu rural reste encore éloigné.

Le Vétérinaire privé est créateur d'emplois, directement pour lui-même, et ses agents et indirectement pour le personnel des structures commerciales en amont et en aval.

Bien que le nombre de déplacements sur le terrain reste insuffisant, la présence des Vétérinaires privés dans le milieu est efficace en termes d'impact sur la santé animale.

Conclusions

Les Vétérinaires privés estiment que l'appui fourni par le PLTA a été essentiel car ce partenariat leur a permis de mieux se faire connaître dans le milieu rural, et de mieux pouvoir gérer leur cabinet aussi bien du point de vue technique que commercial.

Si l'on peut féliciter l'ensemble les vétérinaires privés d'avoir démarré leurs activités dans des conditions financières précaires, avec des ressources financières propres limitées et sans aucun appui, il apparaît clairement après quelques années d'activités et au vue des performances réalisées ainsi que du potentiel disponible que l'accès au crédit s'avère maintenant indispensable. L'expérience acquise, les formations reçues et les bons résultats obtenus devraient leur permettre de d'y accéder.

Références bibliographiques

1. Note concernant l'état d'avancement de l'appui à l'installation de jeunes vétérinaires privés en clientèle rurale : Projet GCP-TOG-013- BEL (1995).
2. Gmakagni, B. (1995) Mission d'évaluation interne des activités de vulgarisation des méthodes de lutte contre la Trypanosomose animale au Togo, Sokodé (Togo) novembre - décembre 1995.
3. Rapport final de la mission d'évaluation du projet GCP-TOG-013-BEL (1996).
4. Hendrickx, G. et Napala, A. (1999) *Académie Royale des Sciences d'Outre Mer, Bruxelles, Mémoires Classe Sciences Naturelles & Médicales, Série 8, 24(4)*, pp. 88.
5. Etude socio-économique de la pratique vétérinaire privée au Togo : Rapport final Projet GCP/RAF/347-BEL, VSF (1999).
6. Etude socio-économique: la prise en charge organisationnelle et financière de la lutte antivectorielle villageoise par les éleveurs. Rapport final, projet GCP/RAF/347-BEL (1999)